



HAL
open science

”Les sens de l’événement” dans ”Dire l’événement langage mémoire société”

Danielle Londei, Sophie Moirand, Sandrine Reboul-Touré, Licia Reggiani

► To cite this version:

Danielle Londei, Sophie Moirand, Sandrine Reboul-Touré, Licia Reggiani. ”Les sens de l’événement” dans ”Dire l’événement langage mémoire société”. Presses Sorbonne Nouvelle. Dire l’événement langage mémoire société, , p. 11-19, 2013, Collection sciences du langage, 978-2-87854-612-5. hal-01480248

HAL Id: hal-01480248

<https://univ-sorbonne-nouvelle.hal.science/hal-01480248>

Submitted on 17 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Les sens de l'événement »
dans *Dire l'événement langage mémoire société*
Presses Sorbonne nouvelle
novembre 2013

Les sens de l'événement

Danielle Londei, université de Bologne
Sophie Moirand, université Sorbonne nouvelle
Sandrine Reboul-Touré, université Sorbonne nouvelle
Licia Reggiani, université de Bologne

Qu'est-ce qu'un événement ? Tel était le titre du n° 38 de la revue *Terrain* publié en 2002, qui s'interrogeait sur « les sciences sociales face à l'événement ». Quelque dix ans plus tard, au printemps 2011, une rencontre internationale, organisée par l'université de Bologne – Forlì et l'université Sorbonne nouvelle¹ réunissait à la Villa Finaly à Florence une centaine de chercheurs d'horizons différents autour d'un thème qui se voulait pluridisciplinaire « Langage, discours, événements », l'orientation proposée par les deux équipes organisatrices n'étant cependant pas étrangère à leurs propres préoccupations, qui portaient moins sur *les événements existentiels* (pour reprendre l'expression de L. Quéré dans sa conférence inaugurale²) que sur *les événements-objets*, c'est-à-dire sur « le cas de la plupart des événements qui sont saisis par la communication » (*ibid.*).

L'événement constitue incontestablement un objet de connaissance, un objet de recherche pour les sciences humaines et sociales, un lieu de réflexion de penseurs venant de tous les horizons, comme l'attestent de nombreuses publications récentes dont on trouvera des traces au fil de cet ouvrage et dans la bibliographie en fin d'ouvrage. S'il est certain qu'on ne l'aborde pas tous de la même façon, et surtout pas avec les mêmes catégorisations, tout le monde s'accordait sur l'importance de « l'objet », en particulier en ce début d'année 2011, qui s'était révélée fertile en « événements », entre catastrophe naturelle tournant au drame nucléaire (Fukushima) et les différents *printemps arabes* (le premier étant appelé un temps la

¹ Les deux équipes – le DIT, *Dipartimento di Interpretazione e Traduzione* et le Syled-Cediscor, *Systèmes linguistiques, énonciation et discursivité – Centre de recherche sur les discours ordinaires et spécialisés* – étant constituées de spécialistes de langue, culture et littérature, sciences du langage et traduction.

² Quéré, Louis (2013), « Les formes de l'événement », E. Ballardini, R. Pederzoli, S. Reboul-Touré, G. Tréguer-Felten (éds.), *Les facettes de l'événement : des formes aux signes, mediAzioni* 15, <http://mediazioni.sitlec.unibo.it>, ISSN 1974-4382.

Révolution du jasmin), événements donnant lieu à une forte médiatisation, voire à des polémiques, ainsi qu'à des retours sur l'histoire, et à la mémoire d'autres événements (Tchernobyl, Hiroshima, la Révolution des œillets, etc.). Or, lorsqu'un événement est « saisi par la communication », pour reprendre l'expression de Quéré, on ne peut que s'interroger sur les différentes façons de « dire » l'événement, depuis sa mise en mots et en images, sa description et sa mise en récit, jusqu'à la façon de le désigner ultérieurement, du moment singulier (ce qui arrive) jusqu'à ce qu'il prenne forme à l'intérieur d'un système complexe de construction discursive et de temporalité.

Ainsi, cet ouvrage constitue un défi, celui de faire voyager ses lecteurs à travers différentes disciplines du champ des sciences humaines et sociales autour d'un objet commun, mais également à travers différentes manières de « travailler », de « penser », de réunir des données (archives ou corpus), à travers différents concepts et des notions associées, différentes façons de décrire et d'analyser, et même différentes façons d'exposer ses travaux. Dans une perspective de transversalité interdisciplinaire, c'était le défi que nous nous étions donné, qui découle du mot « événement » lui-même, tel en tout cas qu'il apparaît dans les dictionnaires d'usage, par exemple en entrée dans *le Petit Robert*, ou tel qu'il surgit au fil des paroles des différents acteurs des sociétés contemporaines, et tel qu'il est repris dans les médias, de la presse écrite traditionnelle à l'internet (dans les blogs, les forums, les tweets et sur les réseaux sociaux). Mot apparu dans la langue française au XV^e siècle, il est parfois traduit par deux mots différents (en espagnol et en portugais par exemple), ce qui constitue un premier obstacle aux échanges en plusieurs langues...

Alors, qu'est-ce qu'un événement ? C'est, dit le dictionnaire d'usage, « ce qui arrive et qui a une importance pour l'homme » : un événement *a lieu, se passe, se produit, survient...* C'est ainsi que, pour les linguistes, l'événement a une signification plus technique que dans les sciences sociales : à côté des actions (faire quelque chose) et des états (être/avoir), la notion d'événement peut être décrite formellement, par exemple à l'aide de structures sémantico-syntaxiques (en français, « un accident s'est produit hier... » vs « la manifestation s'est déroulée de la République à la Nation »), qui impliquent la présence d'indicateurs de lieux et de temps (moment, durée de l'événement), structures dans lesquelles le prédicat survient en position thématique, prédicat qui peut à son tour donner lieu à l'émergence de verbes supports spécifiques... C'est ainsi que, pour des linguistes, en particulier ceux qui travaillent sur l'aspect et sur plusieurs langues, « le verbe n'est plus considéré comme un condensé de

relations temporelles et aspectuelles, mais dénote un “événement”, et [que] la pertinence de la mise au jour de ses propriétés intrinsèques sera désormais évaluée à l’aune de la structure ou des principes compositionnels, c’est-à-dire de la syntaxe, qu’il condense » (É. Corre 2009 : 19). Car, sur la question des événements, « ce sont les linguistes qui ont emprunté aux philosophes, et en particulier à Davidson, l’idée désormais adoptée par la plupart que toute phrase doit être représentée de telle manière que son prédicat principal ait, en plus de ses autres arguments, un argument événementiel *e*, lié par un quantificateur existenciel, si bien que l’existence des événements apparaît, non pas comme seconde par rapport à celles des substances, ainsi qu’on l’envisage ordinairement, mais comme tout aussi primitive que celle de ces dernières » (D. van de Velde 2006 : 9). Ces deux citations empruntées à des linguistes, travaillant le premier sur le verbe, la seconde plutôt sur les nominalisations, sont là à titre d’exemplification des rencontres récentes entre philosophes et linguistes qui s’interrogent ensemble sur les relations entre *actions, faits et événements*... On en trouvera quelques traces éparses au fil de l’ouvrage, car « dire l’événement », c’est en premier lieu le faire passer d’une expérience sensible, « réelle » (par exemple le ressenti d’un tremblement de terre) à des manières de la « dire », de la nommer, de la raconter ; mais cet aspect « technique » de l’événement, sous-jacent à la première définition du dictionnaire d’usage, n’est pas ici majoritairement représentée, les chercheurs ici rassemblés s’intéressant plutôt à la seconde partie de la définition : « qui a une importance pour l’homme ».

Si on poursuit la lecture de l’entrée « événement » du dictionnaire d’usage (ici *le Petit Robert* 2012), on reste dans le domaine du langage tout en retrouvant l’humain pour définir le « non-événement » comme « un événement qui n’en est pas un, sans intérêt », avant de glisser vers son rôle sociétal : « créer l’événement [...] se dit des médias qui mettent un fait en vedette pour en faire un événement. » En passant du fait (par exemple, l’inauguration d’un musée, acté par un verbe à valeur performative) à la médiatisation des paroles prononcées à cette occasion (avant, pendant et après), c’est la mise en discours de l’événement, voire l’intentionnalité collective (au sens de Searle) des sociétés humaines qui retient l’attention des spécialistes de la communication, de l’analyse linguistique du discours ou des discours sociaux. Mais si « faire l’événement » est « un enjeu des sociétés contemporaines »³, c’est cependant le discours qui contribue à construire l’événement, voire le référent de

³ Comme l’atteste la présentation par Pascale Goetschel et Christophe Granger du n° 32 de *Sociétés & Représentations*, décembre 2011, p. 9-23 : « Faire l’événement, un enjeu des sociétés contemporaines », les auteurs mettant ici l’accent sur « l’avènement d’une culture de l’événement ».

l'événement, en lui donnant un « nom », et c'est l'objet d'étude privilégié d'une sémantique discursive qui étudie la façon dont on désigne, on qualifie, on caractérise, on nomme les événements.

Le dictionnaire d'usage le suggère d'ailleurs en relevant certains co-occurents (événement *malheureux* ou *heureux* événement), certains parasyonymes discursifs (*calamité, catastrophe, désastre, drame, tragédie, voire affaire*), ou en pointant l'importance de la temporalité (*une suite d'événements, la suite des événements*), ou son usage comme euphémisme (*les événements d'Algérie*, longtemps ainsi nommés avant que la désignation *la guerre d'Algérie* soit officiellement entérinée), et en esquissant une typologie (*événement historique, événement politique*, etc.). Mais les spécialistes de sémantique discursive comme ceux de sciences humaines et sociales, qui étudient ces désignations successives, se rejoignent pour mettre alors au jour les relations entre langage et mémoire, entre langage et histoire, entre langage et société, lorsque par exemple des toponymes ou des chrononymes (*Tchernobyl* ou *le 11 septembre*), tout en gardant leur référent premier, vont servir, en particulier dans le monde médiatique et l'espace public mondialisé, à construire collectivement un autre référent, celui d'une catastrophe nucléaire ou d'un attentat, pour finir par donner du sens à de nouveaux événements : *Fukushima : la crainte d'un nouveau Tchernobyl ? / le 11 septembre de la finance*.

Chez les historiens, la notion d'événement, née dans le dernier tiers du XIX^e siècle (Nora 2011 : 35-57), a considérablement évolué jusqu'à produire, récemment, l'avènement d'une culture de l'événement. Ainsi, dans la discipline historique, a-t-on assisté au « retour » en force de l'événement : aux notions de structure, d'invariant, de longue durée, d'histoire immobile, se sont substituées les notions de chaos organisateur, de théorie des catastrophes, d'émergence, d'énaction, de mutation, de rupture... Cette évolution, qui n'affecte pas cette seule discipline, conduit à une nouvelle interrogation sur l'événement et aboutit à mettre la notion à l'épreuve du regard de diverses disciplines pour en mesurer la fécondité et sa valeur heuristique. Comme le dit de Certeau à propos de Mai 68, « l'événement est ce qui advient », ce qui induit un déplacement de l'approche de l'amont vers son aval, de ses causes à ses traces. On assiste ainsi à un nouveau déplacement : il ne s'agit plus d'un « retour » de l'événement au sens ancien du terme mais d'un autre rapport à l'historicité, « marquée par une événementialisation du sens dans tous les domaines » (Dosse 2010 : 3-4), et plus qu'un « retour » », nous vivons une « renaissance » ou un « retour de la différence ». Ayant longtemps cherché à se constituer autour d'une mise en évidence des permanences, sinon des

lois, les sciences humaines ont considéré l'événement comme un élément perturbateur qu'il convenait de réduire au nom d'une démarche scientifique – position supportée par la thématique de la longue durée (Braudel) et de la structure (Lévi-Strauss). C'est pourquoi, selon R. Bastide (1968-75 : 822-824), l'homme n'a cessé de créer une science des événements pour mieux les contrôler et que, dans la société contemporaine, Bastide voit émerger une nouvelle discipline avec la perspective de pouvoir se projeter dans le futur pour mieux y maîtriser les aléas des événements. En ces mêmes années 1960, pour l'historien britannique E.H. Carr, l'événement ne peut entrer dans l'histoire que si les historiens décident de transformer ce qui relève de l'anecdotique en événement historique à part entière : eux seuls ont ce pouvoir et cette responsabilité. Aujourd'hui, l'événement, devenu indice ou trace signifiante, est saisi doublement comme résultat et comme commencement des possibles. On peut dire que l'idée de G. Deleuze selon laquelle « le possible ne préexiste pas, il est créé par l'événement » (Deleuze et Guattari 1984 : 75-6) tend à s'imposer, renversant l'habitude de privilégier l'avant-événement.

Ainsi l'histoire, les sciences sociales, les sciences de l'information, la philosophie interviennent pour « expliquer » (au sens scientifique du terme) le sens social des événements, et les chercheurs ici rassemblés se posent des questions sur l'articulation de concepts et de méthodes empruntés à différentes sciences humaines : comment des noms d'événements peuvent-ils servir d'arguments lors de nouveaux événements ? Qu'est-ce qui fait qu'un simple tweet devienne une « affaire » ? Pourquoi les internautes tunisiens refusaient-ils l'appellation « révolution du jasmin », et que faut-il en retenir pour l'analyse des médias ? Pour quelles raisons le mot 'parité' est-il absent dans la constitution « révisée » ? Comment et pourquoi à un moment donné de la temporalité de certains événements, le mot *crise* (de sens abstrait) vient-il à les désigner ? Comment expliquer l'échec d'une campagne de prévention lors d'une crise sanitaire à la Réunion⁴ ? etc. La notion d'événement a paru constituer un objet de connaissance commun, que chaque discipline des sciences humaines et sociales étudie à l'aide de concepts parfois proches, parfois différents, et de méthodes particulières, qu'il paraît important de connaître et de confronter. Si quelque chose se passe, il ne suffit pas en effet de le décrire mais il y a lieu de s'interroger sur ce que cela implique pour les acteurs ou les témoins de l'événement, donc d'envisager le caractère humain de

⁴ L'analyse de la médiatisation de la crise sanitaire du Chikungunya à la Réunion est un bon exemple de travail interdisciplinaire, sans doute parce qu'elle a constitué, comme le dit Jacky Simonin, un « fait social total » (au sens de Mauss), qui ne pouvait être abordé par une seule discipline (voir Idelson et Ledegen éd., 2012).

l'événement, du ressenti de l'expérience aux dires qui le mettent en scène ou en récit, et jusqu'aux raisons qui expliquent sa résonance dans l'espace public ou aux conséquences qui s'ensuivent sur le fonctionnement des sociétés contemporaines et la compréhension de leur histoire passée et en devenir.

La notion d'événement a donc constitué le fil commun des différents contributeurs de cet ouvrage autour d'un arrière-plan conceptuel de références souvent partagées (il y a désormais des textes classiques sur l'événement), qui permettaient justement d'échanger autour de travaux menés avec des méthodes différentes et dans le cadre particulier des différents courants scientifiques représentés. Il reste que poser l'événement comme « langagier » (« dire » l'événement), parler d'événement linguistique ou d'événement discursif (Guilhaumou 2006), déplace l'objet de recherche vers la construction des référents par le discours : ainsi pour Ricœur, c'est le récit qui donne sens à l'événement, la narrativité étant une forme d'intelligibilité, alors que pour certains historiens l'événement serait un mode d'accès aux représentations d'une société (« l'événement-monstre » de Nora, par exemple) ; la temporalité est abordée par d'autres comme une « mise en intrigue », ancrée dans le passé et déjà orientée vers l'avenir (J. Arquembourg), ce qu'on n'a pas manqué de repérer à travers la présence du thème de l'après-guerre, l'après-révolution lors des « printemps arabes » en Tunisie, en Égypte, en Lybie ; le rapport entre événement et langage est convoqué à travers la catégorisation nominale, non seulement par des sémanticiens, mais également par des philosophes (Badiou par exemple) et des sociologues, en particulier Quéré et Neveu, pour qui l'identification de l'événement « sous une description » (une émeute, une crise sanitaire, un conflit social) le rend analysable, l'explication et l'interprétation étant alors orientées par cette description, qui souvent emprunte au sens commun... On ne proposera pas une synthèse des différentes contributions en fin d'ouvrage, laissant au lecteur le soin de la faire lui-même, au gré de ses intérêts et de ses convictions. Notre objectif est ici de proposer une approche transversale, pluridisciplinaire et plurinationale, d'un objet polyréférentiel, espérant susciter de nouveaux trajets pour aller plus loin dans la recherche des sens de « l'événement ».

L'ouvrage est organisé autour de cinq parties qui donnent à voir l'éventail des valeurs du mot « événement », phénomène qui ressemble à un mille-feuille et qui fait converger de nombreux aspects. Les différentes strates qui le composent permettent une rencontre de chercheurs d'horizons différents.

La première partie, « L'événement dans l'espace social », isole un premier lieu, celui de l'espace social dans lequel circulent des discours qui à l'origine ne sont pas portés par des médias traditionnels : un tweet, un discours présidentiel, des échanges entre citoyens lors d'un carnaval de rue, des appels téléphoniques d'urgence ou des rapports éducatifs recueillis dans des services de protection de l'enfance. Comment un événement peut-il alors émerger dans cet espace ? Soit son point de départ est prévu : c'est le cas de l'inauguration du Centre Georges Pompidou qui entre dans un paradigme social combinant à la fois l'ouverture officielle du musée et le discours du Président de la République, discours à valeur performative ; la réflexion mérite ici d'être décloisonnée avec une analyse linguistique, discursive et communicationnelle qui s'enracine dans les champs politique et culturel (Dufiet). Soit son point de départ est imprévu : l'événement semble insaisissable car il peut apparaître à un endroit et/ou à un moment inattendu(s). C'est pourquoi Turbide, Vincent, Kavanagh proposent des repères méthodologiques afin de travailler sur la « captation des données de l'événement ». Cette captation, qui nécessite parfois des compétences disciplinaires variées (chercheurs en géographie culturelle des pratiques, en analyse du discours et en analyse de conversation) se retrouve chez Bonu, Broth, Crozat, Fauré et Sélیمانovski, dont les analyses reposent sur des vidéos recueillies dans un centre de surveillance : l'émergence de l'événement est alors suivie par des caméras et relayée par des échanges téléphoniques avec les polices nationale et municipale. Le travail de Laforest montre également cette importance de l'interaction dans la construction de l'événement, à partir d'un corpus d'appels téléphoniques enregistrés dans un service d'urgence : quand une personne est en détresse téléphone, elle donne une description de sa situation et le récepteur tente d'identifier l'événement afin de trouver une solution. On revient à la langue avec la contribution de Sitri, qui repose sur l'analyse de rapports de travailleurs sociaux : c'est l'emploi du verbe modal *pouvoir* qui marque ici l'irruption d'un « événement », c'est-à-dire d'un fait digne d'être « rapporté », parce qu'il signale la modification d'une situation.

La deuxième partie, « Les médias et la représentation de l'événement », met en évidence une strate discursive plus familière aux citoyens des sociétés contemporaines, celle de la mise en discours des événements dans les médias comme la télévision et la presse. On est alors dans la re-présentation, la parole et le spectacle : « Un événement n'a pas 'd'être' propre [...] c'est à la façon dont on le trie et dont on le traite, dont il parvient à coaguler autour de lui de la parole et du spectacle, que lui vient sa consistance, ou performance, d'événement. » (Jullien 2009). Ici c'est la mise en scène médiatique qui constitue l'objet de recherche de différents

contributeurs. Sur une chaîne qui se revendique « chaîne de l'événement politique », un débat télévisé interactif permet à des citoyens de participer grâce à une webcam : on déplace ainsi les discussions citoyennes sur la loi interdisant le port du voile intégral, de l'espace public à la télévision (Ravazollo). Dans des débats télévisés qui mettent en scène des polémiques déclenchées par la politique française d'immigration sur la question des Roms, un regard extérieur permet de mettre au jour des points de vue, des engagements, des arguments et des justifications afin de comprendre les dimensions symboliques de l'événement (Cabasino). À propos des processus de production, un autre regard est porté sur la place et la fonction que l'on donne aux extraits sonores en langue étrangère lorsqu'on les introduit dans les journaux télévisés, démontrant ainsi l'intérêt présenté par une méthode ethnographico-linguistique dans l'étude des médias : ainsi les événements du monde deviennent des événements discursifs par leur transformation en produits journalistiques (Toback et Jacobs). Les deux dernières contributions de cette partie portent sur le traitement des crises sanitaires récentes dans la presse française. L'une montre comment le traitement de la grippe aviaire devient le récit d'un drame à venir à partir d'une analyse sémantique et sémiotique en vue de modélisations actanciennes de ce type d'événement (Fodor). L'autre (Laügt et Vergely) utilise le logiciel Alceste pour mettre au jour les catégories et les contextes sémantiques d'un corpus constitué d'articles du journal *Le Monde*, lors de la grippe A (H1N1) en 2009 ainsi qu'un corpus de titres des unes de la même période : on voit ainsi comment, dans la presse quotidienne nationale, une crise sanitaire est un événement politique davantage qu'un événement médical.

La troisième partie, « L'histoire : entre oubli et mémoire », s'interroge sur la place de l'événement dans l'histoire. L'événement peut être « oublié » et ne pas être mis en discours. Par exemple, dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre 1851, le président Louis-Napoléon Bonaparte et ses complices mettent à exécution un coup d'État qui signe la fin de l'expérience de la II^e République : alors que les conséquences de cet événement sont déterminantes, il est très peu mis en récit (Bouchet). Un événement peut aussi rétablir une vérité historique, notamment lors du procès Eichmann, au cours duquel la traduction des débats à l'audience a permis d'assurer, au moyen d'une couverture médiatique internationale, la circulation de connaissances historiques et de notions juridiques qui vont façonner notre vision du passé et poser les assises d'une mémoire partagée : cet événement « plurilingue » est traité par Ballardini. L'événement historique peut également être détourné, comme le montre Lumière : la dictature s'est employée, en particulier lors du « premier franquisme », à manipuler l'histoire nationale en mettant en place une politique scolaire au service d'un grand projet

d'endoctrinement des masses ; à la base de cette politique, l'enseignement de l'histoire de la guerre civile a certainement été le plus falsificateur en offrant au régime un événement fondateur. À la croisée de l'absence et du rétablissement de la vérité, on trouve l'étude de Puccinelli Orlandi : le documentaire *São Carlos/1968* de João Massarollo sur une manifestation de rue réunissant des chômeurs en 1968 au Brésil constitue un *événement discursif*, qui réactive la mémoire des citoyens ; l'événement revient dans l'histoire alors qu'il avait été placé sous silence pendant la dictature. C'est enfin l'absence d'un mot, pouvant être ressentie comme un refus d'événement que Raus étudie à partir d'un corpus constitué par le dossier législatif relatif à la Loi constitutionnelle de 1999 : l'absence du mot « parité » s'explique par la difficulté du *discours juridique* à intégrer cette appellation, qui circule par ailleurs dans d'autres communautés discursives.

Pour être perçu et mémorisé, l'événement a aussi besoin d'un nom, ce que souhaite mettre en évidence la quatrième partie : « Du nom d'événement au non-événement ». Le résultat de ce geste de nomination peut se décliner au travers de stabilités linguistiques différentes : à la naissance de l'événement apparaissent des désignations qui traduisent des hésitations sur le choix des mots. C'est aussi le moment où des points de vue différents se manifestent. Avec le temps et la circulation des discours, s'installe une dénomination qui devient partagée. Certains chercheurs parlent plus généralement de « désignant ». Certains mots connaissent un grand succès : ainsi le mot *crise*, très fréquent dans la presse pour désigner des événements, est un mot « fourre-tout », un mot polyréférentiel, comme le montre Veniard, qui s'appuie sur une analyse sémantique et pragmatique pour saisir à la fois le sens de ce mot et son usage dans la construction discursive du sens social d'un événement. Quant au nom propre *Grenelle* étudié par Barbet, il sert, depuis Mai 1968 et *Les accords de Grenelle*, à désigner des processus ou des demandes de négociation dans des domaines variés ; on parle aujourd'hui du *Grenelle de l'environnement*, un « Grenelle » s'inscrivant désormais dans une série d'événements souvent éloignés du toponyme initial. Calabrese Steimberg montre que l'acte de nommer des événements dans les médias répond à une double logique : « déférentielle » d'une part, collective d'autre part. Selon la première, les publics des médias délèguent aux journalistes la tâche de sélectionner et de nommer les événements, tandis que selon la seconde ils surveillent et corrigent le discours d'information. Le mot « histoire » peut lui aussi donner lieu à un questionnement : Guimarães analyse les différents sens du mot « histoire » dans les textes de quatre linguistes brésiliens, à une période marquée par le structuralisme. La distinction entre « désignation » et « référence » permet de concevoir que les sens des mots se constituent

comme des relations de signification produites par l'énonciation et de proposer des éléments de réflexion entre événement linguistique et désignation. On peut parler de mot-événement lorsqu'un mot suffit à évoquer un événement, « voyoucratie » par exemple, et identifier des événements-arguments tels que « Villiers-le-Bel », ce qui permet de mettre au jour des imprégnations sémantiques et d'observer une argumentation idéologique et politique stratifiée (Hailon). Chateauraynaud et Doury examinent les argumentations qui établissent un parallèle entre deux événements, et donc des noms d'événement : la question de la relation entre événement et temporalité est au cœur de cette étude qui, à partir d'exemples issus du débat sur les nanotechnologies, s'inscrit entre la sociologie des controverses et la discursivité argumentative. C'est enfin sur la possibilité de l'existence d'un non-événement que s'interroge Margarito à partir de textes littéraires et de textes de presse décrivant le corps en mouvement dans la marche et la course à pieds : sont ainsi observées des faits lexicaux et discursifs montrant des spécificités du corps du coureur ou du marcheur (un *corps-à-dire*)... jusqu'à l'originale assimilation du continuum non événementiel de la course à celui de l'écriture.

Cet ouvrage se termine par deux points de vue de spécialistes sur la langue et l'événement. Le premier (Charolles et Lamiroy) invite à suivre l'analyse de deux mots qui semblent proches, « fait » et « événement » : contrairement à « événement », « fait » s'est grammaticalisé et a adopté une fonction en tant que marqueurs de discours dans les expressions « en fait », « au fait » et « de fait ». Le second point de vue est développé par M. Prandi qui s'emploie à critiquer l'idée, soutenue par la linguistique cognitive, selon laquelle le signifié d'une phrase est l'image d'un événement. Il étudie la signifiante des expressions linguistiques complexes et des phrases, signifiante qui peut être abordée en termes de codage.

Cet ouvrage se veut un voyage à travers les sens de l'événement⁵ : comment et pourquoi l'événement fait sens, comment il est source de sens et comment « la compréhension *de* l'événement se mue en une compréhension *selon* l'événement. » (Quéré 2006 : 186).

⁵ « L'événement » est, formellement, porteur d'une variation linguistique puisque l'orthographe « évènement » s'installe dans l'Hexagone, notamment depuis la réforme de l'orthographe de 1990 (http://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rectifications_1990.pdf). Nous avons opté pour l'orthographe traditionnelle afin de faire le pont entre les différentes sensibilités de la francophonie et les francisants en vue de l'harmonisation éditoriale.